

Le Grand oral et les SES

Académies de Nantes et Guyane

Éléments de cadrage de l'épreuve

Modalités de l'épreuve

- Épreuve orale
- 20 minutes de préparation /20 minutes de présentation
- Coefficient 10 (sur 100)
- Aménagement possible de l'épreuve pour les candidats à besoins éducatifs particuliers

Finalité – objectifs de l'épreuve

- L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à **prendre la parole en public** de façon claire et convaincante.
- Savoir **expliquer** clairement son propos, se sentir à **l'aise pour parler en public**, disposer de techniques pour **gérer son stress**, savoir **argumenter**, **échanger** avec pertinence avec son auditoire, **reformuler** sa pensée lorsque cela est nécessaire
- Elle lui permet aussi de mettre les **savoirs** qu'il a acquis, particulièrement dans ses **enseignements de spécialité**, au service d'une **argumentation**
- et de montrer comment ces savoirs ont nourri son **projet de poursuite d'études**, voire son projet professionnel.
- Les **compétences mises en œuvre lors de l'épreuve** sont indispensables pour la poursuite d'études supérieures, puis tout au long d'une carrière professionnelle et d'un parcours personnel

Format et déroulement de l'épreuve

L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en trois temps :

- Premier temps : présentation d'une question (5 minutes)
- Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)
- Troisième temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)

Le jury

- Le jury est composé de deux professeurs de disciplines différentes, dont l'un représente l'un des deux enseignements de spécialité du candidat et l'autre représente l'autre enseignement de spécialité ou l'un des enseignements communs, ou est professeur-documentaliste.
- Les membres des jurys sont convoqués par la Division des examens (épreuve d'examen nationale organisée sous l'autorité du recteur)

Evaluation de l'épreuve

Le jury valorise la **solidité des connaissances** du candidat, sa capacité à **argumenter** et à **relier les savoirs**, son **esprit critique**, la **précision** de son expression, la **clarté** de son propos, son **engagement** dans sa parole, sa force de **conviction**. Il évalue la capacité du candidat à exprimer ses **motivations**, sa **réflexion personnelle**, à montrer sa **curiosité intellectuelle** et à exposer la **progression de sa réflexion**.

Éléments pris en compte :

- la qualité de sa **prestation orale**, c'est-à-dire sa capacité à capter l'attention, soutenir un discours, etc. ;
- qualité de la **prise de parole en continu**, c'est-à-dire sa gestion du temps, la ponctuation du discours, etc. ;
- qualité de ses **connaissances** ;
- qualité de son **interaction avec les membres du jury**, c'est-à-dire sa capacité à réagir à une interrogation, à la reformuler, à prendre l'initiative dans l'échange, etc. ;
- qualité et la construction de son **argumentation** et de sa **démonstration**.

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.

Le déroulement de l'épreuve

Temps de préparation (20 minutes)

- Le temps de préparation permet au candidat de se mettre dans les conditions de l'épreuve.
- Il peut ainsi préparer la structuration de son argumentation, organiser son propos et réaliser une production écrite s'il le souhaite.
- Cette production, qui ne sert qu'à appuyer le propos du candidat s'il le juge nécessaire, est à remettre au jury au début de l'épreuve et ne donne pas lieu à une évaluation.

1^{er} temps : présentation d'une question (5 minutes)

- Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury **deux questions**.
- Ces questions portent sur les **deux enseignements de spécialité** soit pris isolément, soit abordés de manière transversale.
- Elles mettent en lumière un des **grands enjeux du ou des programmes** de ces enseignements.
- Elles sont adossées à tout ou partie du **programme du cycle terminal**.
- Pour les candidats scolarisés, elles ont été **élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs** et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves.
- Les questions sont transmises au jury, par le candidat, sur une feuille signée par les professeurs des enseignements de spécialité du candidat et portant le cachet de son établissement d'origine.

1^{er} temps : présentation d'une question (5 minutes)

- Le jury choisit **une des deux questions**.
- Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation.
- L'exposé du candidat se fait **sans note**.
- Le candidat explique **pourquoi** il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y **répond**.
- Le jury évalue les **capacités argumentatives et les qualités oratoires** du candidat.
- Le candidat effectue sa présentation du premier temps **debout**, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques

1^{er} temps : présentation d'une question (5 minutes)

- Si la question porte sur l'enseignement de spécialité « **Langues, littératures et cultures étrangères et régionales** » (LLCER), la présentation peut, en partie, être réalisée dans la langue vivante concernée.
- Le propos doit donc être construit pour **s'adresser à la fois à un spécialiste** du sujet traité et, potentiellement, à **un interlocuteur non spécialiste** de la question.
- La qualité de la présentation réside notamment dans cette capacité à **reformuler** les passages un peu techniques, à **explicit**er et **expliquer** simplement sa pensée, si nécessaire.

2nd temps : échange avec le candidat (10 minutes)

- Le jury interroge le candidat pour l'amener à **préciser et à approfondir** sa pensée.
- Il peut interroger sur **toute partie du programme du cycle terminal** de ses enseignements de spécialité et **évaluer ainsi la solidité** des connaissances et les **capacités argumentatives** du candidat.
 - L'entretien est mené **en réaction à la présentation** que le candidat a faite lors de la première partie de l'épreuve
 - **il ne s'agit pas d'une interrogation de connaissances.**
 - Selon la composition du jury et de la question présentée durant la première partie, **les deux enseignements de spécialité du candidat peuvent être mobilisés** lors de la deuxième partie.
- Le candidat est **assis ou debout** selon son choix (idem temps 3)
- Si l'enseignement de spécialité d'appui est LLCER, cet échange peut être réalisé, en partie, dans la langue vivante concernée.
- Le candidat **peut recourir à un support** pour éclairer ses réponses aux questions du jury si cela constitue une aide à sa prise de parole : le support conçu pendant le temps de préparation, le matériel à disposition dans la salle (tableau...)
- Mais la **priorité** doit être donnée à l'**interaction** avec le jury.

3^{ème} temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)

- Le candidat explique **en quoi la question traitée éclaire son projet** de poursuite d'études, voire son projet professionnel.
- Il expose les **différentes étapes de la maturation** de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener **après le baccalauréat**.
- Le jury mesure la capacité du candidat à **conduire et exprimer une réflexion** personnelle témoignant de sa **curiosité intellectuelle** et de son aptitude à exprimer ses **motivations**.
- Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, cette partie est en français uniquement.

Préparer le Grand oral

1. La préparation au grand oral **s'inscrit dans les enseignements** en travaillant à la fois les **compétences langagières** et les **compétences disciplinaires**.
2. Un oral fondé sur des connaissances liées aux spécialités engage l'élève à **expliquer, à vulgariser, à reformuler et défendre des idées et à construire une argumentation informée et personnelle**
3. L'élève maîtrise d'autant mieux les échanges lors du grand oral **qu'il est habitué à se confronter à différents avis / différentes théories, qu'il sait reconnaître les éléments de controverse et les intégrer dans un dialogue** et qu'il puisse appréhender et anticiper les attentes d'un jury.
4. L'évaluation de la présentation du projet personnel d'orientation ne porte pas sur la qualité du projet ou du parcours mais **sur la façon dont le candidat explicite son cheminement** pour l'avoir construit.
5. La préparation à l'épreuve doit **éviter tout risque de formatage et de standardisation** des parcours, motivés par un souci d'efficacité pédagogique.
6. La préparation à l'épreuve ne doit pas être réduite à un format unique de parole et doit laisser place à la **diversité des élèves et de leurs compétences**.
7. L'accompagnement vers le grand oral vise à **habituer progressivement l'élève à produire une parole synthétique, structurée et savante**, basée sur un contenu qu'il s'approprie et ainsi habiter une parole plus spontanée que celle de l'exposé.

Les 12 principes de l'accompagnement au Grand oral

Séminaire PNF juin-juillet 2020

8. L'accompagnement vers le grand oral consiste à **multiplier des moments de prise de parole ritualisés, dans des espaces sécurisants, éloignés de tout enjeu scolaire et évaluatif**, fonctionnant sous le sceau de l'écoute, l'entraide et la bienveillance entre pairs et permettant l'expression de la créativité, de la sensibilité et des émotions.
9. L'accompagnement de l'élève vers le grand oral vise à construire un **parcours de formation progressive à l'oral** incluant des « temps forts » de diagnostic, de bilan, de présentation, d'expression, de validation des choix.
10. L'accompagnement de l'élève vers le grand oral **s'inscrit dans la durée**, le temps long de la maturation entreprise dès le collège jusqu'au cycle terminal du lycée.
11. L'accompagnement vers le grand oral suppose de penser une **organisation collective** et équitable de l'accompagnement à l'échelle de l'établissement permettant un suivi des élèves tout au long du collège et du lycée et **mobilisant de multiples acteurs éducatifs**.
12. Porter l'accompagnement vers le grand oral au niveau de l'établissement, en exploitant les conseils d'enseignement et les conseils pédagogiques, en mettant en place un **projet de formation à l'oral au sein du lycée**, en prévoyant des concertations disciplinaires, interdisciplinaires et même inter-niveaux .

Préparer l'épreuve

- L'élève prépare l'épreuve dans le cadre de **tous les enseignements du cycle terminal**, par la **pratique de l'oral en classe** selon des modalités propres à chaque enseignement.
- Dès la classe de première, l'élève commence à réfléchir aux questions qu'il présentera au jury. Tout au long du cycle terminal, des entraînements en classe lui permettent de développer sa pratique de l'oral. À la fin de la classe de terminale, la période qui suit les épreuves terminales dans les enseignements de spécialité est un temps privilégié pour parachever cette préparation.
- Les professeurs des **enseignements de spécialité** ont vocation à prendre une part importante dans la préparation de l'épreuve pour accompagner leurs élèves dans le choix des questions, la maturation de celles-ci et des réponses qu'ils peuvent proposer.

Préparer l'épreuve

Les questions

- Les questions **problématisées** sont en lien avec les **programmes du cycle terminal** des deux **enseignements de spécialité** du candidat suivis en **classe de terminale**.
- Les **deux enseignements de spécialité doivent être mobilisés** au travers des questions, de façon transversale ou en portant sur un point précis du programme :
 - deux questions s'adossant chacune à un enseignement de spécialité différent ;
 - une question s'adossant à un enseignement de spécialité et une question transversale aux deux enseignements de spécialités ;
 - deux questions transversales aux deux enseignements de spécialité.
- Les questions sont **construites sur la base d'une réflexion personnelle** de l'élève, celui-ci devant le jour de l'épreuve expliquer pourquoi il a choisi de préparer la question retenue par le jury.
- Les **enseignants accompagnent leurs élèves** dans leur travail de maturation des questions jusqu'à ce qu'ils parviennent à une version définitive, tout au long du cycle terminal et particulièrement en classe de terminale.

Préparer l'épreuve

Les questions

- Les questions peuvent être travaillées, durant l'année, **par un élève seul ou en petits groupes** :
 - Plusieurs candidats peuvent donc présenter les mêmes questions au jury de l'épreuve.
 - La **réponse** à la question est, quant à elle, **strictement individuelle** et différente pour chacun, car elle doit notamment présenter les raisons qui ont conduit le candidat à son choix de question et de réponse.
- Les questions préparées en classe **peuvent ou non éclairer** le projet d'orientation du candidat :
 - Le candidat n'est pas pénalisé si la question traitée ne correspond pas à son projet d'orientation.
 - le jury peut cependant lui demander d'expliquer des divergences (ou convergences) entre les questions proposées, les spécialités suivies et les projets d'orientation.

Préparer l'épreuve

La troisième partie du Grand oral est dédiée au projet d'orientation du candidat.

- présenter les **différentes étapes et les motivations** qui ont conduit au projet de poursuite d'études, voire d'insertion professionnelle.
- Le projet d'orientation
 - est nourri par les **choix de parcours** (dont les enseignements de spécialité font partie),
 - Il nécessite de **faire le lien** entre les **enseignements proposés au lycée** et les formations de **l'enseignement supérieur**.
 - Il implique aussi de se projeter sur des possibilités de **parcours professionnels**.
 - L'accompagnement proposé dans le cadre des **heures dédiées à l'orientation** constitue un moment privilégié pour formaliser et préciser son projet.

Préparer le Grand oral en SES

Qu'est-ce qu'une question de Grand oral en SES?

- Elle est **adossée au programme** du cycle terminal, mais qui est personnelle.
 - Le principe du **libre choix des questions** doit être scrupuleusement respecté.
 - Le rôle des professeurs est **d'accompagner l'élève** dans l'élaboration de sa question, la précision des termes qui la composent, mais non de formuler à sa place un sujet dont la construction constitue un enjeu de formation décisif.
 - Sont recommandées les questions privilégiant la forme interrogative, maîtrisables et exposables, pour faciliter la présentation et la réponse dans le cadre du temps imparti
- Elle **peut s'adosser** sur les deux enseignements de spécialité conservés en terminale.
- Elle donne lieu à une **recherche personnelle** du candidat (lectures d'ouvrages et d'articles, entretiens...).
- Elle permet de **mobiliser des concepts et des notions** potentiellement en **articulation avec son projet d'orientation**.

Comment prépare-t-on l'oral en SES ?

- S'appuyer sur les **préambules des programmes** du cycle terminal qui explicite les **objectifs** de l'enseignement et identifie les **compétences** à construire
 - participer à la **formation intellectuelle** des élèves en renforçant leur acquisition des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique ;
 - préparer les élèves à la **poursuite d'études** post-baccalauréat et leur permettre de faire des choix éclairés d'orientation dans l'enseignement supérieur.
 - contribuer à la **formation civique** des élèves grâce à la maîtrise de connaissances qui favorisent la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines.

C'est l'enjeu de fond du Grand oral : permettre, sur un thème choisi par l'élève, d'illustrer comment la maîtrise des connaissances disciplinaires lui permet d'avoir un **avis raisonné** sur le thème en question.

- Cette spécialité contribue au développement des **compétences orales** à travers notamment la pratique de l'argumentation.
 - Il ne s'agit pas de maîtriser l'art de la rhétorique, mais de maîtriser la **capacité à argumenter et démontrer** : la recherche d'une éloquence proprement orale n'est pas dissociable de la recherche de « la vérité par la preuve ».
 - Il s'agit d'apprendre aux élèves à élaborer un **discours précis et rigoureux**, comme il le font à l'écrit (par exemple dans le cadre de l'apprentissage des méthodes de la dissertation), mais dans le cadre d'un autre registre d'expression.

Comment prépare-t-on l'oral en SES ?

Quatre aspects à travailler pour le professeur :

- Accompagner l'élève dans la **formulation** de son projet de recherche et dans sa **conduite**.
- Apprendre à **répondre de manière concise et précise** à une question du programme.
- Accompagner l'élève dans l'utilisation des **20 minutes de préparation** et la réalisation éventuelle d'une trace écrite remise au jury.
- **Accoutumer l'ensemble des élèves au format de cet oral** (en particulier les 5 minutes de présentation de la question et de la réponse et les 10 minutes d'échange avec le jury). Cette compétence est construite tout au long de la formation des élèves.

Points d'appui et ressources

Points d'appui et ressources

Références institutionnelles

- BO spécial n°2 du 13 février 2020
- Eduscol : <https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral>
 - Présentation de l'épreuve
 - FAQ
 - Parcours national M@gistère
 - Textes de référence
 - Document ressource de Igésr (cadre général de l'épreuve, préparation et spécificités liées à chaque spécialité)

Des références scientifiques

Vidéos

- José DEULOFEU, **Pourquoi ne parle-t-on pas comme on écrit ?** <https://vimeo.com/116970543>
- **L'oral**, Conférence d'Elisabeth BAUTIER, professeure des universités émérite - Université Paris 8 - sociolinguiste et chercheuse en sciences de l'éducation
<https://lettres.ac-versailles.fr/spip.php?article1464>

Ressources bibliographiques

- Denizot Nathalie, « L'oral au lycée : quel(s) objet(s) didactique(s) ? », *Le français aujourd'hui*, 2003/2 (n° 141), <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2003-2-page-101.htm>
- Nonnon Elisabeth, Maquaire Monique, Laparra Marceline, Denizot Nathalie. Table ronde : L'oral au lycée. In: *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°107-108, 2000.
- Nonnon, « La parole en classe et l'enseignement de l'oral », *Revue Recherches* n°33, 2000
https://revue-recherches.fr/wp-content/uploads/2016/01/R33_75-90_Nonnon.pdf

Autres ressources

Lumni :

- **Bac : préparer son oral – 25 ressources**

<https://www.lumni.fr/dossier/preparer-son-oral>

- **Les petits tutos du Grand oral - 10 vidéos**

<https://www.lumni.fr/programme/les-petits-tutos-du-grand-oral>